

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Compte-rendu du conseil municipal
du 28 octobre 2011

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Jean VEYRUN, Serge PARAYRE, Denise COLLIER, Liliane BREARD, Gilbert GARCIA, Walter RIEDER, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Sylvain CIVIDINO.

Étaient absents : Cyril LAURENT, représenté par Patrick DUMAS? Liliane BOSSETI représentée par Sylvain CIVIDINO, Jean-Louis BERTRAND représentée par Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Cyril AUBANEL.

Secrétaire de séance : Jean VEYRUN.

Monsieur le maire remercie les membres présents à ce Conseil Municipal, d'autant plus que le délais de convocation était abrégé étant donné l'urgence d'examiner la situation du chemin communal du nom PESQUIER.

En effet, lors d'une visite technique préalable à l'engagement de travaux, il est apparu des dégradations plus importante (notamment des fissures de la route).

Les pluies d'automne prochaines nécessitent un regard plus attentif de la situation et des mesures à prendre.

C'est ce qui motive le délai bref de cette convocation.

Adopté à l'unanimité.

Exposé des faits :

Monsieur le Maire rappelle l'historique des événements survenus sur ce chemin communal.

- En 2008 à la suite des demandes d'années précédentes des habitants du PESQUIER, une conduite d'assainissement et une conduite d'eaux ont été installés pour mettre aux normes la distribution de ce Hameau.

Les travaux réalisés en régie ont fait l'objet ensuite de la pose d'un bi-couche par une entreprise des travaux publics.

- En 2008, les pluies torrentielles de l'automne ont dégradés largement la voie communale sur 20 mètres de distances, (effondrement) et ont nécessité une mesure de sécurité provisoire.

➤

Nous avons obtenu pour réparer cet effondrement de la route trois subventions à hauteur globale de 30 000 euros, environ 30 % des dépenses effectives hors taxes.

Durant l'été 2011, la commune a acheté deux terrains afin de permettre le dévoiement de la route sur le niveau le plus haut.

Lors d'une visite technique sur le terrain, pour préparer le cahier des charges pour la mise en concurrence, il est apparu qu'il y avait des dégradations plus importantes sur 80 mètres en contre bas.

Une entreprise consulté en urgence à considéré la route dangereuse pour faire des travaux publics estimés à hauteur de 180 000 euros, auquel il faut ajouter la réalisation de sondages.

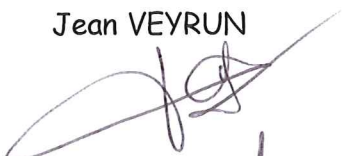
Pour conclure, il est décidé de :

- Solliciter les reports d'un an de l'utilisation des subventions prêt de l'État du Conseil Régional et du Conseil Général.
Unanimité.
- De mettre en place des mesures de sécurité limitant l'accès aux véhicules.
- De demander l'aide de la SNCF ainsi qu'un cabinet d'étude pour réaliser une expertise de sol à hauteur d'engagement financement de 150,000 €. Unanimité.

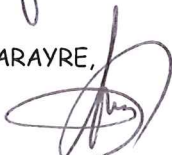
La réunion s'est terminée à 12 h 05.

Le secrétaire,

Jean VEYRUN



Serge PARAYRE,



Gilbert GARCIA,



Sylvain CIVIDINO,



Denise COLLIER,

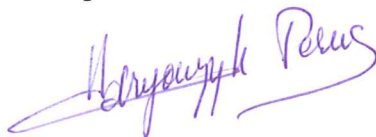


Walter RIEDER,

Liliane BREARD,



Georges ADRYANCZYK-PERRIER,



Le Maire,

Patrick DUMAS

